



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



Pascale BERGER

06 99 90 36 05



Sébastien BOST

06 99 90 36 53



Muriel DENIS

06 69 27 41 72



Stefan DESBOURDES

06 68 24 35 41



Patricia LEROY



Marie-Rose MICHINEAU

06 67 13 42 74



Vincent RENAU

06 65 68 97 99



Nicolas GUINAMANT

07 62 36 28 83



L'INFORMATION

DE VOS ELUS CFDT

FLASH INFOS CSEE

07 OCTOBRE 2021

DRP PARIS IDFE

PROTOCOLE HV : PRISE DE CONSCIENCE DES ELUS SNB !

En préambule, **vos élus CFDT** tiennent à vous rappeler que c'est grâce à l'accompagnement des élus SNB CFE/CGC que le projet « Etre là pour le client » a pu être mis en place sous cette forme.

Dans un premier temps en validant l'accord « Cadre au forfait » (qui a terme mettra fin au statut de cadre au forfait et de la prime afférente - hors DIA) et dans un second temps, en validant le nouveau protocole HV (qui ne concerne qu'une infime partie de nos collègues de la DR Paris).

Vos élus CFDT ont donc été surpris de voir l'organisation majoritaire :

- ◆ S'étonner du peu de paiement d'heures supplémentaires sur notre Région
- ◆ Demander à ce que certains métiers puissent avoir accès au protocole HV
- ◆ Constater que les agences bénéficiant du protocole HV (à peine une vingtaine) semblaient être celles qui bénéficient d'un plus important nombre de jours de récupération.

Pour **vos élus CFDT**, cette prise de conscience est bien tardive et malheureusement, le **MAL EST FAIT**.

Pour la **CFDT de la DR Paris**, nos demandes (non entendues, ce qui nous a conduit à ne pas valider ce nouveau protocole HV), étaient :

Adapter le protocole aux nouveaux horaires afin d'éviter les **heures travaillées non payées** et donner une souplesse d'organisation à nos collègues, managers compris. Et surtout que celui-ci puisse bénéficier à **TOUS** les salariés de la DR Paris.

Pour nous, il ne s'agissait que de bon sens et d'équité.

DÉMISSIONS/LICENCIEMENTS



En cumul depuis Janvier 2021, **86 collègues** (147 sur 2020) nous ont quitté : 9 du Corporate (CAF), 5 de la DR PME (CACE) et 72 du Retail.

Pour **vos élus CFDT**, c'est une fois de plus, beaucoup trop. Mais nous craignons surtout que dans les prochains mois, notamment avec la mise en place de Modèle de Service et l'annonce du plan 2022-2025, cela ne s'amplifie.

Concernant le nombre de licenciements, à fin Aout, nous sommes sur un total pour l'année 2021 de 31. Pour rappel en 2020, 49 salariés avaient été licenciés. A ce rythme, l'année 2021 pourrait bien battre ce triste record.

Nous nous devons de préciser que près de la moitié des licenciements (14) concerne des abandons de poste.

La DR Paris nous a confirmé la création du poste de DIA 5.

Cela concernera nos managers ayant plus de 14 salariés dans leurs équipes (hors alternants, épisodiques, experts).

Le montant du variable passera à 8500 €/an.



Enfin un peu de reconnaissance.

Vos élus CFDT se félicitent de cette avancée sur un métier de plus en plus difficile et qui fait de moins en moins rêver.

Vos élus CFDT ont également demandé à ce que les REA puissent bénéficier de cette avancée. Mais selon la DR Paris, les REA ont une autre mission et moins de salariés à manager.

Malgré nos arguments, (nombreux remplacements de DIA et donc mission identique,...)

la Direction refuse de faire évoluer le variable des REA.

Nous regrettons ce refus à notre demande, qui pourtant nous paraissait cohérente et équitable.

Agences concernées par le poste de DIA 5 :

Paris Opéra Garnier, Hub La Muette/Passy, Paris Champs-Élysées, Paris Antin Exclusive, Paris Victoire Exclusive, Hub Gambetta/Porte de Bagnolet, Hub Nation/ Taillebourg, Paris Afrique Subsaharienne Internationale, Paris Alésia, Paris Ternes-Monceau, Hub Daumesnil/Wattignies.

Si vous vous estimez concernés mais non répertoriés, contactez votre GI ou **vos élus CFDT**.



Pour rappel :

- Dia 1 : 1 à 4 collaborateurs.
- Dia 2 : 5 à 7
- Dia 3 : 8 à 11
- Dia 4 : 12 à 14
- Dia 5 : 15 et +.



Expert

La DR Paris nous a confirmé que la destruction des postes d'expert (CSEP et CSI) était actuellement en stand-by. En effet, cela va permettre à nos experts d'accompagner la montée en compétence sur l'Epargne Financière et le Crédit Immobilier de tous nos collègues dans le cadre de Modèle de Service.

Belle initiative. 

Retour d'expérience du T18

Sur 6 postes de CP Affinité, il reste encore 2 conseillers à trouver qui viendront d'un **recrutement externe**.

Devant le peu de candidats pour le métier de CP Affinité, le territoire a dû se résoudre à effectuer de nombreux mouvements, avec pour conséquence, notamment sur le métier de CP Proximité, de repartir sur un contrat de 4 ans.

Vos élus CFDT regrettent cette situation : En effet un grand nombre de nos collègues souhaitait garder l'antériorité sur leur poste afin de conserver la main sur leur mobilité.

Donc, plutôt que de refuser simplement un poste de CP Affinité, nous vous conseillons d'échanger avec votre GI lors de vos vœux et de lui notifier votre souhait de vous orienter ultérieurement sur un poste de CAP, BP ou autre. Les GI devraient savoir se montrer compréhensifs sur votre choix et devront faire en sorte de vous accompagner.

L'équipe CFDT se tient à votre disposition pour échanger avec vous et vos Gi pour la mise en place du Modèle de service sur vos territoires.

Objectifs Q3 MDS

Grace aux nombreux échanges avec la DR Paris sur les difficultés rencontrées lors de la mise en place de MDS (manque d'effectifs, quizz, e-learning,), celle-ci vient d'annoncer :

- ⇒ Baisse de 10% des objectifs pour les CP Affinité
- ⇒ Baisse de 7.5% pour les conseillers les CP Proximité.



Pour **vos élus CFDT**, cette baisse, bien qu'insuffisante, est cependant toujours bonne à prendre.

Nous vous confirmons aussi que celle-ci est déjà effective pour les territoires de la vague 1.

Par ailleurs, l'objectif de **1 contrat Affinité par jour** est maintenu.



Sainte Cécile...fin de l'histoire ?

Le projet de mise en place de PAC (Pôles d'Assistance Commerciale) à Ste Cécile est en suspens. En effet, selon la Direction : « Des réflexions sur ce site sont en cours ». En résumé ce sont plus de 166 salariés (Structures faitières, CAF, GI, ...) qui vont devoir trouver un nouveau point de chute.

Vos élus CFDT ont demandé à la DR Paris de nous faire un retour rapide afin de pouvoir rassurer tous nos collègues sur leur nouvelle implantation géographique. Mais d'ores et déjà nous ne comprenons pas pourquoi avoir installé 5 CAF à Ste Cécile il y a moins de 2 ans.





Vous souhaitez rester informés de toutes les actualités qui **VOUS** concernent, abonnez-vous à notre newsletter :

[Echonet >](#)

[Accueil >](#)
[Mon Espace RH >](#)

[Communication syndicale >](#)

[CFDT >](#)

Bon à savoir Bon à savoir Bon à savoir Bon à savoir

Heures supplémentaires



Trop peu d'heures supplémentaires payées sur notre DR (61H depuis 1er Juillet).

La DR Paris a relancé les Directeurs de Territoire sur ce sujet suite aux demandes pressantes de **vos élus CFDT**.

Donc chaque heure travaillée doit être payée. **Vos élus CFDT** sont à votre disposition pour vous accompagner et conseiller en ce sens.

CMR/Variable

La DR Paris nous confirme que le montant du variable qui doit vous être attribué, doit correspondre à celui du métier que vous exercez en mission.

Bien entendu votre montant MOTIV dépend également de la date de début de votre mission.

Télétravail

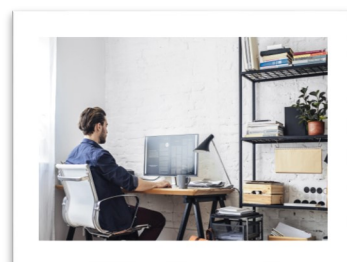
La mise en place de l'Accord Télétravail est reportée au 1er Novembre.

Vos managers doivent profiter du mois d'octobre pour échanger avec vous sur la formule que vous privilégiez.

Lors de nos passages nous échangeons déjà avec les équipes et les managers cependant n'hésitez pas à nous interpeller.

Pour rappel : Dans le retail, seules 70 agences de la DR Paris seront concernées !!!!!

Pour en savoir plus : [Télétravail - Echonet mobile](#)



Evaluations prof. :

La campagne des évaluations commencera le **15 Octobre** pour se terminer le **31 Décembre**.

Comme tous les ans, **vos élus CFDT** sont à votre disposition pour vous accompagner et notamment vous aider dans la rédaction de vos commentaires.

Ces entretiens avec votre manager sont des moments importants dans votre carrière et doivent donc être préparés en amont, qui plus est dans le contexte actuel.

Congés

Une fois de plus (une fois de trop ?), **vos élus CFDT** sont intervenus auprès de la DR Paris afin que vous puissiez poser correctement vos congés conformément au règlement intérieur (et pas uniquement sur les périodes de congés scolaires ou en interdisant le mois de Septembre!). Un rappel va être fait aux Directeurs de Territoires.

Merci pour vos remontées et continuez de nous aviser des dysfonctionnements.

CSEE Paris IDF E

Pensez à bien commander les jouets de Noël de vos enfants et les inscrire au spectacle de Noël, ceci **AVANT LE 12 Octobre**.

Le CSEE Paris IDF E a pris l'initiative d'octroyer un chèque de KDO de 100 € par salariés avant la fin de l'année.

Un mail nous parviendra dans les prochains jours.

Pour **vos élus CFDT**, si cela reste une très bonne nouvelle à la veille des fêtes de fin d'année, nous aurions trouvé plus juste que le montant de ce chèque ait été déterminé selon un barème dégressif en fonction des revenus.



Rejoignez-nous!



Scannez moi

je décide de
M Cfdt: N AVENIR